

# VIVRE DEBOUT

NUMÉRO 62 HIVER 2017 WWW.HANDICAP-INTERNATIONAL.CH

**PERSONNES  
HANDICAPÉES,  
LES OUBLIÉES  
DE L'AIDE  
D'URGENCE**

**DOSSIER**

**UN DONATEUR  
SUR LE TERRAIN**

**TÉMOIGNAGE**



**HANDICAP  
INTERNATIONAL**

# Transformez votre héritage en promesses d'avenir

**Chaque année, des donateurs nous posent des questions sur la possibilité d'inscrire Handicap International dans leur testament, pour prolonger leur engagement auprès des personnes handicapées.**

Dans notre nouvelle brochure «Promesses d'avenir», vous trouverez les informations indispensables sur les legs et les héritages telles que les points clés à ne pas oublier dans votre testament, des exemples de l'utilisation de vos dons et la réponse aux questions les plus fréquentes. Pour commander la brochure «Promesses d'avenir», sans aucun engagement de votre part, remplissez le coupon au dos de ce journal, et renvoyez-le dans l'enveloppe retour ci-jointe.

Favoriser Handicap International dans son testament est un geste de générosité qui représente bien plus que la transmission d'un bien ou d'une somme d'argent; c'est aussi la rencontre de votre histoire avec un projet d'avenir en faveur d'enfants, de femmes et d'hommes handicapés.

Quel que soit le montant de ce don ultime, il signifie un nouvel espoir pour des personnes dont la vie a été brisée par la guerre, la maladie, la pauvreté ou une catastrophe naturelle. Nous prenons en charge ces victimes, des premiers soins jusqu'à la confection d'un appareillage sur mesure, et les accompagnons pour qu'elles puissent retrouver une vie sociale de façon autonome et en toute dignité.

**Handicap international, en tant qu'organisation reconnue d'utilité publique, dispose d'une exonération de 100% sur les successions dans une grande majorité de cantons en Suisse.**



Nous nous tenons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire au **022 788 70 00**.

Vous pouvez aussi retrouver les informations sur notre site internet: **[www.handicap-international.ch/heritage](http://www.handicap-international.ch/heritage)**

## SOMMAIRE

4/5

### DOSSIER

PERSONNES HANDICAPÉES, LES OUBLIÉES DE L'AIDE D'URGENCE

6

### TÉMOIGNAGE

UN DONATEUR SUR LE TERRAIN



#### PHOTO DE COUVERTURE

Mahmoud (à gauche) vit dans le camp de réfugié de Za'atari en Jordanie. Il est atteint de la maladie de Perthes. Handicap International lui a fourni une orthèse pour corriger cette malformation.

## IMPRESSUM

### Editeur

Handicap International  
Av. de la Paix 11 - 1202 Genève  
Tél. 022 788 70 33  
Fax 022 788 70 35  
[www.handicap-international.ch](http://www.handicap-international.ch)

**Responsable de publication**  
Petra Schroeter

**Rédaction et coordination**  
Marie Bro

**Tirage:** 17 800 exemplaires

### Imprimeur

Druckerei Deile GmbH  
72070 Tübingen

Imprimé sur papier offset FSC

### COPYRIGHTS PHOTOS

#### Page de couverture:

© S. Ahmed / Handicap International

#### Page 2:

© Phkay Proek / Handicap International

#### Page 3:

© J.J. Bernard / Handicap International

#### Pages 4-5:

© Frederik Buyckx / Handicap International  
© C. Fohlen / Handicap International

#### Page 6:

© F. Clerc

#### Page 7:

© Handicap International  
© Handicap International  
© W. Huyghe / Handicap International  
© Handicap International

#### Page 8:

© Phkay Proek / Handicap International



[www.facebook.com/handicapinternationalsuisse](https://www.facebook.com/handicapinternationalsuisse)

**HANDICAP  
INTERNATIONAL**





Petra Schroeter  
Directrice

**L**a Convention relative aux droits des personnes handicapées a été adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies il y a 10 ans. 10 ans que cette Convention rappelle que les droits de l'Homme sont universels et s'appliquent également aux personnes en situation de handicap qui représentent 15% de la population mondiale.

En 10 ans, cette Convention est devenue une norme internationale reconnue. Elle a été ratifiée par 170 États, dont la Suisse en 2014, soit les trois-quarts des pays de la planète. Preuve de son succès, les États intègrent de manière croissante dans leurs constitutions des dispositions en faveur de l'égalité des personnes handicapées.

La perception du handicap comme une déficience physique ou mentale de la personne recule dans le monde ; on admet de plus en plus que la société est responsable des barrières faisant obstacle à la participation des personnes handicapées. La Convention appelle les sociétés à s'organiser différemment afin que quiconque puisse jouir de ses droits et libertés fondamentaux.

Elle demande également, en vertu du droit international, que toutes les mesures nécessaires soient prises pour assurer la sûreté de personnes handicapées dans les situations de conflits armés, de crises humanitaires et de catastrophes naturelles.

L'existence de la Convention a donné une visibilité aux personnes handicapées dans les discussions sur les programmes mondiaux de développement : en septembre 2015, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté les Objectifs de développement durable, premier programme mondial de lutte contre la pauvreté de cette ampleur prenant en compte les personnes handicapées !

Pourtant, les droits des personnes en situation de handicap sont encore régulièrement bafoués partout dans le monde : elles sont souvent empêchées d'accéder à des services (santé, éducation, transports, emploi) en raison de leur inaccessibilité. Elles peuvent aussi être victimes de violences répétées à cause de leur handicap, souffrir de restrictions à la vie familiale, de stérilisation forcée, de ségrégation, de médication forcés ou de limitations dans l'exercice de leur capacité juridique, etc.



Ramatoulayem, élève d'un atelier de couture dans le cadre du projet d'insertion professionnelle au Sénégal.

Certains groupes de personnes handicapées restent plus exclues que d'autres, comme les personnes ayant un handicap psychique, celles affectées par une crise humanitaire ou les femmes handicapées qui ont toujours deux à trois fois plus de risques d'être victimes d'abus physiques ou sexuels que des femmes valides.

Nous devons continuer à travailler à la mise en œuvre pratique de la Convention. Comment former la police et la justice pour recevoir le témoignage de personnes handicapées ayant subi des abus quand celles-ci sont jugées «incapables»? Comment mettre en place un système éducatif qui prenne réellement en compte les enfants handicapés? Comment inclure les personnes handicapées dans l'aide d'urgence? Handicap International s'emploie à travers ses nombreux projets à accompagner les bailleurs, les gouvernements, les services et la société civile pour favoriser l'inclusion des personnes handicapées.

*P. Schroeter*

# Personnes handicapées oubliées de l'aide

Lors d'un conflit ou d'une catastrophe naturelle, les personnes handicapées sont parmi les plus vulnérables. Fuir une zone sinistrée et accéder à l'aide humanitaire s'avère beaucoup plus difficile que pour une personne valide. Environ 20 millions d'entre elles doivent actuellement faire face à une situation de crise humanitaire, selon les estimations de Handicap International.

**L**es urgentistes mènent généralement des actions à large spectre, dont les personnes handicapées et âgées ne peuvent pas bénéficier. Ils ne sont pas formés à les identifier et à les inclure dans leurs réponses à l'urgence, et ne sont donc pas en mesure de répondre correctement à leurs besoins.

Handicap International a mené une enquête<sup>(1)</sup> en 2015 où 75% des personnes handicapées interrogées estiment être exclues de l'aide humanitaire. L'étude a mis en évidence les inégalités de traitement en matière



Alaa, 11 ans, a quitté la Syrie avec sa famille. Il vit en Jordanie dans le camp d'Azraq. Il souffre d'une maladie qui affecte son système musculaire et l'usage de ses jambes. Il est soutenu par Handicap International avec des sessions de physiothérapie pour renforcer ses muscles et lui apprendre à utiliser sa chaise roulante.

d'accès à des services essentiels (soins médicaux, alimentation en eau, distribution de nourriture et fourniture d'abris). Sans compter l'absence d'accès à des soins spécifiques (réadaptation et aide à la mobilité).

Par ailleurs, 92% des organisations humanitaires estiment que les personnes handicapées ne sont pas correctement prises en compte. Certains bailleurs et organisations humanitaires font certes des efforts dans ce sens, mais il est nécessaire d'apporter une impulsion forte au niveau international pour vraiment changer les pratiques, notamment en situation d'urgence.

## Crise syrienne : la situation des personnes handicapées dans les camps de réfugiés

Un tiers de la population syrienne qui trouve refuge en Jordanie ou au Liban est blessé de guerre ou atteint d'un handicap physique, intellectuel, sensoriel ou d'une maladie chronique, selon une enquête de Handicap International en 2014.<sup>(2)</sup>

Une prise en charge rapide des blessés augmente leurs chances de rétablissement ou une meilleure réadaptation. Dans le cas de personnes vivant déjà avec un handicap, cela signifie un maintien à niveau de leur état. Ils peuvent ainsi continuer

### Crise syrienne

(Chiffres ONU / Handicap International 2015-2016)

- 250 000 morts
- 1,5 million de blessés
- 15% d'amputations
- 80% de traumatismes psychiques
- 11,3 millions de déplacés, dont 4,8 millions de réfugiés dans les pays voisins

# ées, e d'urgence



à assurer leur mobilité grâce notamment à des béquilles ou des chaises roulantes, qu'ils ont souvent dû laisser derrière eux dans leur fuite.

Les besoins de base des personnes réfugiées handicapées sont semblables à ceux des autres réfugiés. Cependant, ils ont beaucoup plus de barrières à surmonter pour y accéder : des distances souvent longues, des terrains peu praticables ou encore des hébergements non accessibles (des immeubles sans ascenseur par exemple). Ces situations augmentent ainsi leur isolement, amenant d'autres risques comme l'abus et l'exploitation, avec peu de possibilité de dénonciation.

Le déplacement des personnes handicapées est synonyme de rupture en matière de soins et de services spécifiques auxquels ils avaient accès en Syrie. Mais aussi une rupture des réseaux par lesquels ils pouvaient subvenir à leurs besoins quotidiens et participer à la communauté. Assurer la continuité des services permet d'éviter une régression ou une péjoration de leurs conditions physique et sociale.

### Pour une aide humanitaire plus inclusive

Pour initier une meilleure prise en compte des besoins des millions de personnes handicapées, affectées par des crises humanitaires, Handicap International a co-rédigé une Charte pour l'inclusion des personnes handicapées dans l'aide humanitaire<sup>(3)</sup>. Proposée à signature aux ONG, Etats et bailleurs de fonds, lors du Sommet humanitaire mondial qui s'est tenu à Istanbul en mai 2016, la Charte a depuis été adoptée par 138 d'entre eux.

Elle demande un engagement de la part des acteurs de l'humanitaire à inclure les personnes en situation de handicap dans leur réponse d'urgence et à prendre en compte leurs besoins et leurs droits dans leurs programmes d'aide. Parmi les actions concrètes, Handicap International est mandatée depuis janvier 2017 par l'organisme des Nations unies chargé de la coordination humanitaire, aux côtés de International Disability Alliance et UNICEF, pour élaborer un guide opérationnel sur l'inclusion des personnes handicapées dans l'aide d'urgence. ■

(1) [www.handicap-international.ch/sites/ch/files/documents/files/disability-humanitarian-context.pdf](http://www.handicap-international.ch/sites/ch/files/documents/files/disability-humanitarian-context.pdf)

(2) [www.handicap-international.ch/sites/ch/files/documents/files/victims\\_of\\_the\\_syrian\\_crisis.pdf](http://www.handicap-international.ch/sites/ch/files/documents/files/victims_of_the_syrian_crisis.pdf)

(3) <http://humanitariandisabilitycharter.org/>

## TÉMOIGNAGE

### « Je rêve de marcher à nouveau. »



Fuyant les combats qui font rage en Syrie, Bayan et sa famille sont arrivées au Liban en avril 2014. Depuis, elle vit avec sa maman et ses deux frères dans un camp informel situé dans la vallée de la Bekaa. La jeune fille est atteinte de Spina Bifida depuis la naissance. Avec cette formation incomplète de la colonne vertébrale et de la moelle épinière qui affecte sa mobilité, elle a besoin de sessions de physiothérapie régulières et d'un appareillage orthopédique adapté pour soutenir ses jambes et son bassin pour qu'elle puisse marcher correctement.

En Syrie, Bayan avait l'habitude de se déplacer à l'aide de ses orthèses et de son déambulateur. A présent, elle est contrainte de faire tous ses déplacements en chaise roulante : « *Lorsque nous avons dû fuir, tout est allé très vite. A part ma chaise roulante, j'ai dû tout laisser derrière moi.* », précise-t-elle tristement.

Depuis une année, elle effectue des exercices de mobilisation et de renforcement musculaire avec nos équipes dans un centre de réadaptation. Faute de moyens financiers, Bayan et ses frères ne sont plus scolarisés. C'est Jamila, la maman de Bayan, qui s'occupe seule de ses trois enfants : « *Mon mari était professeur d'histoire et de géographie. Un jour, il a disparu, nous ne savons pas ce qu'il est devenu.* »

En attendant de pouvoir retourner à l'école, Bayan passe du temps avec ses amis dans le campement où la famille s'est installée. « *L'école me manque* », dit-elle. ■

# Du don à la réalité, un donateur sur le terrain.

F. Clerc, donateur à Handicap International Suisse depuis quelques années, a profité de ses vacances au Cambodge pour voir de ses propres yeux l'impact de nos actions qu'il soutient. Avec sa fille il a pu visiter le centre de réadaptation de Kompong Cham.



Mlle Clerc avec les enfants accueillis au centre de réadaptation.

**F. C.:** «Je suis donateur à Handicap International et j'avais été très touché, il y a quelques années, par un courrier de l'association racontant l'histoire de Kanha, une petite fille cambodgienne victime de l'explosion d'une mine. Lorsque nous avons décidé d'aller en vacances au Cambodge, nous avons contacté Handicap International pour savoir s'il était possible de visiter les projets sur place. Nous voulions nous rendre compte du travail qui était fait. Handicap International nous a proposé de visiter le centre de réadaptation de Kompong Cham.

Arrivés au Cambodge, nous avons pris le taxi depuis la capitale pour rejoindre Kompong Cham, une petite ville située à 2-3 heures de route de Pnomh Penh. Nous y avons visité l'atelier orthopédique. C'était très intéressant de voir les ouvriers confectionner les prothèses. Ils travaillent

de manière tellement artisanale! Ils étaient tous expérimentés et semblaient vraiment très impliqués.

Nous avons ensuite rendu visite à des bénéficiaires du même centre. Des mamans étaient là avec leurs bébés handicapés moteurs ou cérébraux, ainsi que quelques personnes âgées, qui faisaient des exercices pour améliorer leur mobilité. Ma fille avait amené des vêtements à donner, elle était heureuse de les offrir.

Nous sommes contents d'avoir visité le centre. Nous n'avons pas pu rencontrer la petite Kanha car elle habite loin du centre et ne vient que de temps en temps pour faire changer sa prothèse. Mais cette visite nous a permis de nous rendre compte du travail effectué par Handicap International sur le terrain.» ■

## Le centre de réadaptation de Kompong Cham en quelques chiffres (2015)

### 2 536 patients dont :

- 1 168 enfants de -18 ans
- 365 victimes de mines
- 81 nouveaux patients victimes d'accidents de la route, dont 13 enfants

### Production d'appareillage

- **Nouveaux appareillages :**  
258 prothèses  
499 orthèses
- **Réparation :**  
603 appareillages (dont 338 prothèses et 218 orthèses)

## **MOYEN-ORIENT >>>**

Handicap International a publié en septembre 2016 son rapport « Qasef: Escaping the bombing ». Il établit que l'utilisation massive d'armes explosives en zones peuplées est une des causes premières du déplacement des Syriens. Bombardements et pilonnages indiscriminés ont provoqué la fuite de millions de personnes. Cette pratique est la cause d'une des pires crises humanitaires depuis la Seconde Guerre mondiale.

Rapport: [www.handicap-international.ch/sites/ch/files/documents/files/study\\_ewipa-syria-2016\\_web\\_final3.pdf](http://www.handicap-international.ch/sites/ch/files/documents/files/study_ewipa-syria-2016_web_final3.pdf)



## **<<< SUISSE**

Cappella Genevensis, un ensemble composé de jeunes chanteurs et instrumentistes prometteurs, a organisé son concert caritatif de Noël au profit de Handicap International au prestigieux Victoria Hall de Genève. L'Oratorio de Noël de JS Bach (extrait) et le Te Deum en ré de Zelenka ont été ponctués de lectures de textes par Darius Rochebin. L'intégralité de la recette, 5 219,96 CHF, a été reversée à l'association pour les victimes de conflits ou de catastrophes naturelles.

## **BANGLADESH, PAKISTAN ET THAÏLANDE >>>**

Jouer est un droit fondamental pour tous les enfants, y compris pour les enfants réfugiés. C'est pourquoi la Fondation IKEA soutient Growing Together, un projet conduit par Handicap International qui permet aux enfants déplacés du Bangladesh, du Pakistan et de Thaïlande de vivre une enfance presque comme les autres. L'association va créer des espaces de jeu inclusifs où tous les enfants valides et handicapés pourront s'exprimer en sécurité et en s'amusant.



## **<<< HAÏTI**

L'ouragan Matthew qui a frappé Haïti le 4 octobre 2016 a fragilisé un pays déjà marqué par une situation économique, sanitaire et sociale critique. Afin de favoriser l'acheminement de l'aide humanitaire auprès des populations reculées, par voie maritime ou terrestre, Handicap International a mis en place une plateforme logistique qui a déjà acheminé 82 tonnes de matériel humanitaire (abris, outils, kits d'hygiène), en collaboration avec d'autres organisations humanitaires.

# Un engagement au-delà de votre vie

En faisant un legs à  
Handicap International,  
vous promettez  
un futur meilleur à  
des enfants handicapés  
et à d'autres personnes  
vulnérables.

Pour plus d'informations, vous  
pouvez nous contacter par téléphone  
au 022 788 70 33 ou par email à  
[contact@handicap-international.ch](mailto:contact@handicap-international.ch)



[www.handicap-international.ch/heritage](http://www.handicap-international.ch/heritage)

**HANDICAP  
INTERNATIONAL**

*Vivre debout*



**Demandez la brochure sur les legs et héritages  
en faveur des personnes handicapées**

**HANDICAP  
INTERNATIONAL**

- Oui, je souhaite recevoir la brochure  
« Promesses d'avenir »
- Oui, je souhaite être contacté pour obtenir  
des renseignements personnalisés
- Oui, je souhaite recevoir le rapport d'activités  
de Handicap International

A renvoyer dans l'enveloppe retour jointe au présent courrier.

Mme     M.

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Tél.

Email \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_